

NOT FOR DISTRIBUTION IN THE UNITED STATES, THE EUROPEAN ECONOMIC AREA AND THE UNITED KINGDOM

Communication d'entreprise

Zurich, le 28 août 2026 – 18h00

Investis émet avec succès un emprunt obligataire à taux fixe d'un volume de CHF 100 millions

Investis a placé aujourd'hui avec succès sur le marché un emprunt obligataire à taux fixe. L'emprunt à hauteur de CHF 100 millions porte un coupon de 0.95% avec une durée de 2.38 ans jusqu'au 19 février 2029. Les fonds ainsi levés serviront à refinancer l'emprunt obligataire arrivant à échéance le 16 octobre 2026.

Dans le cadre de cette transaction, Zürcher Kantonalbank (ZKB) ainsi que l'UBS ont assumé la fonction de Joint Lead Managers. L'admission au négoce à la SIX Swiss Exchange sera soumise et la libération de l'emprunt obligataire est prévue pour le 2 octobre 2026.

Contact

Laurence Bienz, Head Media et Investor Relations

Téléphone: +41 58 201 72 42, e-mail: laurence.bienz@investisgroup.com

À propos du groupe Investis

Fondé en 1994, le groupe Investis est une société immobilière leader dans la région du lac Léman. Son portefeuille se compose principalement d'immeubles résidentiels, avec des appartements locatifs dans le segment de prix moyen. Au 30 juin 2026, il était évalué à CHF 2,285 millions.

INVESTIS est cotée en bourse à la SIX Swiss Exchange depuis juin 2016 (symbole : IREN, numéro de valeur : 32509429, ISIN CH0325094297). Informations complémentaires : www.investisgroup.com

Mention légale

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne doivent pas être transférés ou transmis aux États-Unis d'Amérique (USA), ni distribués ou transmis à des personnes (y compris des personnes morales) américaines ou à des médias avec une diffusion générale aux USA, ni dans une juridiction dans laquelle une obligation d'autorisation ou de prospectus serait établie, y compris, mais sans s'y limiter, l'Espace économique européen et le Royaume-Uni. Toute violation de ces restrictions peut constituer une infraction à la législation américaine sur les valeurs mobilières. L'emprunt obligataire n'est pas proposé à la vente au public en dehors de la Suisse. Ce communiqué de presse est publié à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre de vente ni une invitation à souscrire des titres. Il ne constitue pas un prospectus au sens des articles 35 et suivants de la Loi fédérale sur les services financiers (LISF) et des dispositions d'exécution de l'Ordonnance sur les services financiers (OSFin).